

## AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le **mardi 3 juin 2014, à 18 h**, au bureau d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal situé au 201, avenue Laurier Est, 5<sup>e</sup> étage, afin de statuer, conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles (2004-16)*, sur la demande ayant trait aux immeubles situés aux :

**750, rue Saint-Grégoire et 5440, rue Saint-Hubert**

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis public, ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au soussigné, à l'adresse suivante :

Bureau d'accueil du Plateau-Mont-Royal  
201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée  
Montréal (Québec) H2T 3E6

PRENEZ EN OUTRE AVIS que toute personne intéressée peut se faire entendre du comité à ladite séance relativement à cette demande.

Donné à Montréal, le 15 mai 2014

Le secrétaire d'arrondissement,  
M<sup>e</sup> Claude Groulx